



LANGUEDOC ROUSSILLON  
MIDI PYRÉNÉES

## La CFDT Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

### engagée dans la transition écologique.

Appel à l'action durable

Par les secrétaires généraux des deux URI

*Le 27 novembre 2015*

La Cop 21 nous donne l'occasion de mettre le focus sur le rôle et la responsabilité que les salarié.e.s peuvent assumer dans l'émergence d'un nouveau modèle de développement soutenable, c'est-à-dire permettant d'assurer une transition écologique socialement équitable, réductrice d'inégalités et amélioratrice de bien-être, au service de l'emploi, autrement dit juste, porteuse de progrès, de lutte contre la pauvreté et créatrice d'emplois.

Plusieurs études ont largement démontré que le coût de l'inaction face aux dérèglements climatiques était considérablement plus élevé que celui de l'action (Rapport de l'économiste Stern évaluant le coût de 5 à 20% du Pib mondial à l'horizon 2050)

Quels sont les enjeux syndicaux pour réussir ?

Sur le territoire de notre future grande région, les questions d'emplois ne sont pas une variable d'ajustement mais une condition de la réussite. Le dialogue social, la sécurisation des transitions professionnelles, la compétence des élu.e.s d'entreprises et d'administration et une transition numérique maîtrisée sont les clés de la réussite.

**Un préalable s'impose avant tout.** Pour réussir la transition écologique, il faut réussir la transition digitale. C'est cette transition numérique qui est la vraie rupture et qui va rendre possible la rupture écologique.

Il nous appartient d'imaginer sur nos territoires ce que cela peut engendrer en termes d'emplois et aussi de rapport au travail et au lieu de travail, ainsi qu'aux liens hiérarchiques qui vont radicalement changer.

L'avènement des espaces de travail collaboratif (inter-entreprise), le télétravail, le coworking, les clusters numériques impliquent la mise en œuvre de plateformes numériques dans l'ensemble des territoires, des espaces communiquant permettant au même moment le cadre d'Airbus, le Délégué CESER, l'élu de la Région, un VRP et un chercheur de Montpellier d'assister à des visio-conférences relayées sur des espaces numériques multiples.

Ces évolutions auront donc des conséquences majeures sur la transition écologique.

## Des filières prioritaires

Pour construire efficacement notre action, nous choisissons de nous concentrer sur des filières clés capables de créer des effets significatifs et de jouer un rôle d'entraînement.

- **Le transport est pour la CFDT une priorité.** Plusieurs problématiques s'y rattachent et questionnent différentes échelles :
  - La congestion du trafic routier autour des métropoles, singulièrement autour de l'Hôpital de Montpellier et dans la zone aéronautique à l'ouest de Toulouse.
  - L'allongement des distances domiciles / travail dans une région de 72 000 km<sup>2</sup> et dans un contexte d'étalement continu du tissu urbain.
  - Les choix des décideurs publics sur la ligne nouvelle Montpellier Perpignan, entravant le financement d'un lourd investissement, choix que nous contestons sur l'échéancier et le site de construction d'une deuxième gare à Montpellier sans correspondance train avec les gares de la ligne classique, la singularité des nœuds ferroviaires narbonnais et biterrois à traiter dans un projet commun favorisant le renforcement du maillage ferroviaire TER et permettant l'amélioration en temps et en fréquence des liaisons ferroviaires voyageurs Toulouse Montpellier sans oublier l'accroissement du trafic ferroviaire voyageurs et fret avec Perpignan et la péninsule ibérique
  - La multiplication des échanges commerciaux entre les deux métropoles régionales
  - Le besoin de développement de l'intermodalité.

Tous ces sujets obligent la CFDT à travailler avec les sections syndicales et les syndicats CFDT concernés pour anticiper et participer aux grands choix d'évolutions nécessaires à la réduction de la consommation des énergies fossiles.

- **L'agroalimentaire, première filière de notre Région, fait aussi partie de nos objectifs.**
  - La lutte contre le modèle intensif dévastateur pour la biodiversité,
  - La politique de labellisation de la qualité,
  - Le renforcement du bio et des circuits courts pour des fruits et légumes frais de proximité,
  - La politique de gestion de l'eau, combattant le gaspillage et valorisant en particulier le recyclage local des eaux usées,

sont autant de sujets sur lesquels la CFDT peut et doit agir.

- **Le secteur du bâtiment** qui a été particulièrement sinistré ces dernières années alors qu'il porte un fort potentiel d'emplois notamment dans la rénovation des bâtiments publics (en particulier établissements scolaires) et de l'habitat ancien (travaux d'isolation priorisant des matériaux naturels régionaux et installations de chauffage et de climatisation utilisant le solaire thermique, la géothermie, les biogaz, les granulats de bois)
- **Enfin, la Chimie avec :**
  - Le développement de la chimie verte, évitant l'emploi des dérivés de charbon et d'hydrocarbures.
  - La réduction des impacts négatifs de la chimie lourde (limitation des consommations d'énergie et de matières premières, minimisation de la quantité et de la nocivité des déchets ultimes).
  - La déculpabilisation des salarié.e.s de ce secteur : ils ne sont pas responsables des stratégies prédatrices et polluantes des multinationales dont ils dépendent mais ont intérêt à faire valoir les enjeux sanitaires et environnementaux dont le non-respect peut compromettre irréversiblement le devenir de leur emploi.

### **Le dialogue social et les pratiques participatives de proximité comme moyens.**

Une fois définies ces priorités d'action de filières, nous devons soutenir et développer des outils et des moyens :

- L'information, l'éducation, la formation aux enjeux de la transition écologique sont des préalables à l'action et doivent accompagner toute démarche.
- Les pratiques participatives de type Agenda 21 mises en place à plusieurs niveaux (établissements, entreprises, territoires...) impliquent avec méthode et suivi les salariés et leurs représentants dans la co-construction de solutions concrètes.
- L'outil du Bilan carbone, qui va au-delà du simple bilan GES réglementaire, est un outil concret d'expertise particulièrement approprié pour agir sur la transition énergétique.
- Le dialogue économique, social et environnemental reconnu comme utile peut permettre d'être plus ambitieux encore car il engage davantage. Il doit concerner les entreprises et chacun de leurs établissements pour le développement quantitatif et qualitatif de l'emploi, mais également les administrations pour la bonne exécution de l'action publique de qualité, ainsi que les territoires pour faire émerger dans la proximité de nouvelles pratiques fréquentes et articulées.

Ainsi reconnu, le dialogue économique, social et environnemental peut nous permettre d'agir très concrètement.

➤ **Négocier la sobriété énergétique**

Nous voulons développer la négociation autour des pratiques de sobriété énergétique sur le lieu de travail dans les Institutions Représentatives du Personnel, ou dans les futures Commissions paritaires interprofessionnelles pour les salarié.e.s des Très Petites Entreprises. Les récentes lois sur la sécurisation de l'emploi et Modernisation du dialogue social nous offrent des outils indispensables pour agir concrètement sur les modes de production, d'achats, d'acheminement, voire de réutilisation de l'énergie (économie circulaire, traitements des déchets...).

Ce projet de négociation autour de ces grands enjeux peut aussi être très mobilisateur pour les salarié.e.s et agents sur leurs lieux de travail et donc jouer sur leur motivation. C'est aussi le moyen de redistribuer une part des bénéfices obtenus sur les salaires et traitements.

Les deux URI se doteront d'un outil de formation en 2016 pour aider leurs élu.e.s sur ces sujets.

➤ **Négocier les plans de déplacement d'entreprises et d'établissements.**

Nous voulons développer les négociations autour des plans de déplacement d'entreprises ou interentreprises (prime transport, amélioration des différents modes de transports en commun en privilégiant les plus propres et en optimisant leurs articulations, covoiturage, développement de la bicyclette avec installation sur les lieux de travail de douches, de vestiaires, de parking, d'ateliers d'entretien, la mise à disposition de vélos électriques, l'aménagement des horaires, la formation à l'éco conduite, l'optimisation des déplacements professionnels...).

➤ **Agir dans le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) et le COPAREF (Comité Paritaire interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle )**

Nous voulons enfin investir massivement dans les CREFOP et COPAREF pour agir concrètement sur les transitions professionnelles, l'accompagnement et les formations nécessaires pour épauler les filières les plus impactées, et sur la prise en charge de ces besoins dans le cadre de la préparation des plan régionaux pour le développement de la formation et l'orientation professionnelle. Nous agissons pour une programmation verte des formations et de l'orientation, en soutenant également les initiatives prises au niveau de la formation initiale.

### **Un groupe de travail et d'action inter-régional**

Nous utilisons donc l'opportunité de la COP 21, à laquelle se rendront les deux secrétaires généraux Joachim Dendievel et Gregory Martin, pour constituer un groupe de travail et

d'action avec des militant.e.s des secteurs ciblés dans les deux régions, mais aussi toutes celles et ceux qui souhaitent agir.

Ce groupe a pour objectif de construire des pistes d'actions concrètes, de travailler avec d'autres acteurs, pour que les salarié.e.s contribuent, en fonction de leurs aspirations à vivre mieux, à l'émergence d'un nouveau modèle de développement durable, socialement équitable et au service de l'emploi.

**Joachim Dendievel**

Secrétaire Général CFDT  
Languedoc-Roussillon



**Grégory Martin**

Secrétaire Général CFDT  
Midi-Pyrénées



**CFDT LANGUEDOC ROUSSILLON**

☎ : 04 67 64 51 52

URI CFDT LANGUEDOC ROUSSILLON  
474, allée Henri II de Montmorency  
34000 - Montpellier

**Contacts :**

**CFDT MIDI PYRENEES**

☎ : 05.61.43.67.87

URI CFDT Midi-Pyrénées  
3 chemin du Pigeonnier de la Cépière - Bt C - 2<sup>ème</sup>  
étage – 31100 TOULOUSE